

24^{es} semaines
européennes
de la philosophie



4 questions à

Jean-Claude Monod

L'art de ne pas être trop gouverné
aux éditions Seuil

Propos recueillis par Jean-François Robinet

19/11/2020

Citéphilo

Transmettre
édition 2020

Nous connaissons bien Jean-Claude Monod à Citéphilo. En novembre 2007 il est venu présenter son livre *Penser l'ennemi, affronter l'exception. Réflexions critiques sur l'actualité de Carl Schmitt* (La découverte, 2006). En novembre 2008 il a présenté son livre sur Hans Blumenberg (Belin, 2007).

Citons d'autres livres majeurs : *La Querelle de la sécularisation. Théologie politique et philosophie de l'histoire de Hegel à Blumenberg* (Vrin 2002), *Sécularisation et laïcité* (PUF, 2007), *Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ? Politiques du charisme* (Seuil, 2012).

Jean-Claude Monod est professeur à l'Ecole normale supérieure, chercheur au CNRS. Il est spécialiste de philosophie allemande contemporaine et de philosophie politique.

Son dernier livre *L'art de ne pas être trop gouverné* (Seuil, 2019) est un livre complexe et nuancé, qu'il est difficile de résumer. J'y vois une histoire des évaluations critiques du gouvernement à partir des crises politiques en vue de définir la démocratie à la fois politique et sociale.

1

Derrière le titre on pouvait s'attendre à trouver une analyse du libéralisme (politique), ses auteurs (Locke, Montesquieu...), ses percées (les révolutions du XVIIe, XVIIIe siècle), ses acquis : la séparation des pouvoirs, les libertés individuelles, l'espace public de discussion (institutionnalisé au parlement), l'Etat de droit...

Vous choisissez de prendre comme guide l'œuvre de Michel Foucault. Vous expliquez ses analyses pour en montrer la valeur, en ce qui concerne en particulier ses analyses des micropouvoirs. Et finalement vous reconnaissez ses limites. Michel Foucault entend par pouvoir une relation qui est essentiellement de domination et d'assujettissement. Derrière toute liberté il soupçonne un contrôle. (N'y a-t-il pas un affect foucauldien qui ressort à la psychanalyse ?). Il valorise donc toujours la lutte contre le pouvoir, quel qu'il soit (cf. la contre-épreuve iranienne). «Il y a à l'évidence chez Foucault une valorisation des contre-conduites, de la résistance à la gouvernamentalité établie, quasiment pour elle-même, qui fait que sa pensée est toujours politique et antipolitique en même temps, dans sa volonté de se dérober à toute politique positive, dans son refus de poser des fondements, dans sa valorisation de l'activité critique pour elle-même (théoriquement) et de la révolte pour elle-même (pratiquement). » (p. 57)

Je dirais personnellement que Foucault se pense comme sociologue extérieur à ce dont il parle. Il ne se pense pas comme acteur d'une histoire dont il fait partie. Ou, pour le dire autrement, il ne fait pas une philosophie de l'histoire en essayant de comprendre comment la morale critique la politique pour s'y réaliser.

Pourquoi donc prendre Michel Foucault comme référence ?

Le titre de ce livre, emprunté à une conférence de Michel Foucault (« *Qu'est-ce que la critique ?* »), n'est pas ce qui a guidé sa rédaction, il est venu au moment de le publier. Il ne s'agissait pas pour moi de faire un essai historique sur la constitution d'un tel « art de ne pas être trop gouverné », qui aurait en effet certainement dû dans ce cas faire une place plus grande aux figures du libéralisme, par exemple – même si je fais une place à ces ressources modernes dans l'art de ne pas être trop gouverné et défends à ce titre l'héritage politico-juridique des réformateurs libéraux du XVIIIe siècle (Montesquieu, Beccaria...) en partie contre Foucault. Mais il s'agissait d'abord de rassembler un certain nombre d'études que j'avais consacrées à la pensée de Foucault depuis une quinzaine d'années, ainsi que des articles sur les transformations de la démocratie dans les dernières décennies. Il se trouve en effet que certains de ces articles, comme celui qui portait sur les « crises de gouvernementalité » - autre concept foucauldien qu'il m'avait semblé intéressant de mettre en évidence -, trouvaient de forts échos dans le présent, à la fois parce qu'ils étaient cités dans des ouvrages interrogeant à nouveaux frais l'essor du néolibéralisme et le thème de la « société ingouvernable » (comme l'ouvrage de G. Chamayou, *La Société ingouvernable*, 2018) et parce que certains événements contemporains témoignaient d'une telle crise, comme les gilets jaunes en France ou les nombreuses révoltes qui ont éclaté dans le monde, l'an passé, contre des gouvernements perçus comme oligarchiques, autoritaires, déconnectés des préoccupations populaires. Ce qui me semble intéressant à ce propos, c'est que Foucault illustre

une pensée de la liberté hétérogène à la tradition libérale comme à la tradition républicaine, en privilégiant une histoire « par le bas » des révoltes et des « contre-conduites », depuis celles qui ont pris pour cible le pouvoir ecclésiastique (avec les mouvements liés à la Réforme protestante) jusqu'aux mouvements sociaux qui ont exprimé, dans le domaine des mœurs ou des institutions « disciplinaires », un « nous ne voulons pas être gouvernés ainsi » (mouvements gay et lesbiens, critiques de l'armée, du pouvoir psychiatrique et médical, etc.). Or ces mouvements ont eu et ont toujours une grande importance pour l'histoire politique de nos sociétés, mais ils sont sous-documentés par la philosophie, qui privilégie plutôt les doctrines, les réformes « par le haut » et les grands textes de la tradition. Voilà qui répond, j'espère, à la question « pourquoi Foucault ? ». Ça ne m'empêche pas, comme vous l'avez relevé, d'interroger les limites de l'approche de Foucault, justement sur le plan des formes d'institutionnalisation de cet « art de ne pas être trop gouverné ».



Le néolibéralisme est votre adversaire privilégié. Vous le définissez par l'hyperéconomisme et l'austérité sociale (qui accentue les inégalités). Jusqu'où s'étend le néolibéralisme ?

L'économie sociale de marché (soziale Marktwirtschaft) est la doctrine de Ludwig Erhard dans la reconstruction de l'Allemagne après la guerre et de la plupart des dirigeants allemands. On ne peut tout de même pas dire que l'Allemagne a échoué dans ses performances économiques, son intégration sociale et son rapport aux syndicats !

Quid de la France ? Faut-il mettre la France sous la bannière du néolibéralisme ? La France fait partie des pays où le taux de prélèvements obligatoires par rapport à la richesse nationale est l'un des plus élevés au monde. Et dans la crise sanitaire actuelle l'Etat a choisi de payer le chômage partiel des salariés, de garantir les emprunts des entreprises et de subventionner directement toutes les branches de l'économie !

Par ailleurs, n'est-il pas légitime qu'un gouvernement essaie de faire des économies dans les dépenses publiques ?

Le néolibéralisme est en effet un des adversaires privilégiés dans ce livre, mais d'une part, ce n'est pas le seul - la réponse nationaliste-xénophobe à la crise actuelle est soumise à une analyse critique plus vive, tout comme les réactions théocratiques-fundamentalistes -, d'autre part je prends soin de distinguer le libéralisme politique, dont j'entends défendre les acquis, du néolibéralisme économique des dernières décennies ; enfin j'essaye de donner du néolibéralisme une approche qui rende compte de ses origines, de ses justifications originelles et de la variété de ses formes. Car il est vrai que l'invocation du néolibéralisme peut parfois prendre des airs de ritournelle critique ou de « causalité diabolique ». Mais cela ne veut pas dire que cette vision de la gouvernance politique n'ait pas exercé une influence considérable depuis les années 1970 et ne continue pas de le faire. Estimer que le néolibéralisme inspire aujourd'hui le programme économique du gouvernement français ne signifie pas que le niveau actuel des prélèvements obligatoires soit conforme à ce qui était souhaité par les grands représentants théoriques du néolibéralisme, comme Hayek ou Friedman ; cela signifie que l'esprit de sa politique économique est (ou était, avant l'épidémie de Covid-19, qui a assurément rebattu les cartes, au moins pour un temps) d'inspiration néolibérale : la réforme du travail détricotait les « statuts », facilitait les licenciements, instituait un plafond pour les indemnités prudhommales en cas de licenciement abusif, fragilisait la protection du travail, la politique fiscale abolissait partiellement l'Impôt sur la Fortune en prétendant qu'il allait en résulter un ruissellement de la richesse, le projet de loi sur les retraites entendait indexer celles-ci à un système de points variable selon l'inflation (comme cela avait été fait au Chili par un Ministre

de l'économie néolibéral enthousiaste), etc. Conformément à l'analyse que Foucault proposait du néolibéralisme, celui-ci ne consiste pas ici en un simple « retrait » de l'Etat : c'est plutôt l'Etat qui se met activement au service des intérêts économiques dominants en assouplissant les réglementations protectrices des droits des salariés ou les statuts de la fonction publique considérés comme des « contraintes » bureaucratiques.

Foucault distinguait nettement la voie allemande de « l'ordolibéralisme » de celle qui s'est développée aux Etats-Unis, dans l'école de Chicago, sous l'influence de Hayek, avec Milton Friedman, Gary Becker, etc. Dans ce néolibéralisme qui a inspiré les politiques de Reagan, Thatcher, etc., la politique vise à « libérer » les énergies économiques des carcans étatiques, à introduire la concurrence partout où cela est possible, à remodeler l'État et les services publics en leur appliquant les méthodes du management privé. Dans l'ordolibéralisme allemand, on trouve une autre inflexion, une interrogation marquée par l'expérience de l'effondrement de la société allemande sous l'effet de la crise économique, sociale et politique de 1929 : comment le libéralisme peut-il fonder un ordre, et ne pas être seulement une pensée du laisser-faire ou des droits des individus isolés ? L'ordolibéralisme, et le néolibéralisme en général, se distingue du libéralisme classique, de l'école de Manchester, par le rejet du principe du laisser-faire et par l'idée que l'État a bien un rôle actif, celui de « favoriser » les conditions de l'économie libre, du marché, à travers certaines dispositions juridiques « constitutionnalisant » des limites à l'intervention politique dans l'économie, mais aussi à travers différentes « incitations » politiques ou économiques.

De ce fait, il ne serait pas pertinent de parler de ce néolibéralisme comme d'une doctrine de l'État minimal : il est conciliable avec un « État fort », tel que le prônaient, en 1932, Rüstow, mais aussi Walter Eucken (et Carl Schmitt sur un autre mode : ce que Eucken, par exemple, entend par « État fort », reste très vague et cantonné essentiellement à une lutte contre les monopoles et contre les « blocages » des syndicats, là où on a affaire à une figure beaucoup plus répressive chez Schmitt). Ici, le libéralisme économique se sépare assez largement de la démocratie, ou du moins de ce qu'un Röpke désigne comme la « démocratie illimitée », ou de ce qu'il décrit comme la *Vermassung*, la « massification », la grégariation des masses modernes. Röpke, ou Eucken, ont été des adversaires du nazisme, et ils ont contribué à fixer les bases économiques de l'Allemagne d'après-guerre, de « l'économie sociale de marché » ; il s'agissait aussi par-là de protéger les libertés et le marché contre les peuples, et ils ont eu en cela une influence assez profonde sur la construction européenne qui a, comme le voulait Eucken, constitutionnalisé certains principes économiques, la « concurrence libre et non faussée », le déficit public limité à 3%... On peut certes difficilement contester que cette politique économique ait été un succès en Allemagne, où une « culture du compromis » dans l'après-guerre a favorisé de grandes concertations entre patronat, syndicats forts et un État souple, de par sa structure fédérale. Mais d'une part, la situation sociale actuelle de l'Allemagne n'est pas si rose : selon un rapport de l'Institut de la Conjoncture à Berlin (<https://www.tdg.ch/economie/allemande-prepare-larrivee-dune-pauvrete-masse/story/15752170>), les bas salaires

sont de plus en plus nombreux en Allemagne, 16% des retraités vivent sous le seuil de pauvreté et le chiffre passera à plus d'un retraité sur cinq dans vingt ans. D'autre part, au plan européen, il y a tout de même, me semble-t-il, une question importante et lourde : est-ce qu'aujourd'hui une forme d'ordolibéralisme ou de néolibéralisme ne domine pas l'Europe sur un mode tel qu'on assiste à une dissociation partielle entre libéralisme économique et démocratie, c'est-à-dire qu'un agenda économique de mise en concurrence et de libéralisation est - ou a été - présenté comme le seul possible et que cela donne aux peuples une impression de dépossession, d'évidement de la démocratie, qu'on ne peut pas simplement renvoyer au « populisme » ?

Aujourd'hui, les résultats de cette politique néolibérale sont contestés en Europe comme dans de nombreux pays qui ont été des laboratoires du néolibéralisme, comme le Chili, où la retraite à points a créé de très nombreux retraités pauvres ; mais aussi en France, où l'application du « nouveau management public », inspiré par la logique néolibérale de « rentabilité » maximale de l'État, a conduit à la fermeture d'un grand nombre de lits d'hôpitaux, une « casse » de l'hôpital public dont on a payé le prix avec l'épidémie du Covid. On assiste, me semble-t-il, à ce que Michel Foucault appelait une « crise de gouvernementalité », une crise qui vise, en un sens, le néolibéralisme et l'ordolibéralisme et les politiques de libéralisation, d'austérité, qui sont menées dans bon nombre de pays européens aujourd'hui, parfois sur le mode du passage en force.

On le voit en France : la politique économique du gouvernement était très peu soutenue dans la population, et les protestations contre cette politique ont été violemment réprimées - avec les gilets jaunes. D'où l'impression de voir surgir, ressurgir une nouvelle figure de « libéralisme autoritaire ». Il est vrai que l'épidémie a changé la donne, obligeant les États à investir massivement dans le soutien à l'économie, et à rompre avec l'obsession de la réduction des déficits, comme cela a été spectaculairement le cas lorsque le Président français a fait du mot « quoi qu'il en coûte » son nouveau mantra. Emmanuel Macron semble également, depuis peu, décidé à faire, au moins en paroles, de l'écologie l'axe d'un nouveau « consensus » qui se démarque du « consensus de Washington » d'inspiration néolibérale : « nos sociétés s'étaient aussi construites sur le paradigme d'économies ouvertes, d'une économie sociale de marché, comme on disait dans l'après-guerre en Europe, qui est devenue d'ailleurs de moins en moins sociale, de plus en plus ouverte, et qui, après ce consensus [de Washington], au fond, est entrée dans un dogme où les vérités étaient : réduction de la part de l'État, privatisations, réformes structurelles, ouverture des économies par le commerce, financiarisation de nos économies, avec une logique assez monolithique fondée sur la constitution de profits. » (interview à la revue en ligne *Le Grand continent*, 16 novembre 2020).



Vous proposez finalement un nouveau partage du monde et de la propriété : le revenu universel, les communs, l'usufruit du monde.... Est-ce que à travers ces thèmes vous n'êtes pas proche de Thomas Piketty ?

En effet, *L'Art de ne pas être trop gouverné* et *Capital et idéologie* étant sortis à peu de temps d'intervalle, Thomas Piketty et moi-même avons présenté nos deux livres aux libraires lors d'une réunion organisée avec les libraires parisiens par les éditions du Seuil, et l'on a pu constater une convergence dans la défense d'un écosocialisme démocratique, qui entend désabsolutiser la propriété privée, développer des formes d'usage et de partages des choses que je place, pour ma part, sous le signe de la catégorie d'usufruit.

4

Est-ce que tout relève de l'art de ne pas être trop gouverné ?

Lorsqu'on parle du gouvernement on devrait aussi, me semble-t-il, parler de la difficulté de gouverner et de l'art de bien gouverner. Gouverner c'est décider. Est-il si facile de prendre la bonne décision et est-il si facile dans un régime démocratique d'obtenir le libre consentement des citoyens ?

Je donne deux exemples « mineurs ». Faut-il réintroduire des ours dans les Pyrénées ou faut-il baisser la vitesse sur les routes ? Sur ces questions les journalistes font un micro-trottoir dont le résultat est toujours le même : il y a des gens pour et des gens contre avec dans les deux camps des gens hautement convaincus. C'est pourquoi ils concluent invariablement leur enquête avec la même formule : « les Français sont partagés » ! Il reste au politique de décider, c'est-à-dire de prendre la meilleure décision en s'appuyant sur l'avis des experts, sur l'état de l'opinion publique et son taux d'acceptabilité. Je fais ici implicitement référence à la doctrine des trois pouvoirs que Hegel développe dans sa philosophie du droit : le pouvoir du prince (individu qui décide), le pouvoir du gouvernement et de l'administration (pôle de la rationalité et de l'expertise), le pouvoir législatif des assemblées (pôle de l'opinion).

Mais peut-être avez-vous traité ce thème dans votre livre précédent *Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ?* (que je n'ai pas lu).

Autre formulation de la question. Quel est ce « nous » qui est sujet de la phrase « nous ne voulons pas être gouvernés ainsi » ? Aujourd'hui dans plusieurs pays frappés par la covid-19 il y a des gens qui manifestent contre le masque ou contre les mesures de restriction en arguant du fait que ces mesures vont contre les libertés individuelles !

Tout à fait : il y a un versant de la politique qui renvoie au commandement, à la personnalité politique et à la décision, - que Paul Ricoeur désignait comme « l'axe vertical de la politique » - et j'avais tenté de l'explorer dans mon livre précédent, *Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ?* (2012, repris en poche avec une postface inédite en 2017 - au rythme des élections présidentielles). Ce nouveau livre aborde plutôt le symétrique inverse, la politique « par le bas », les formes de contre-conduites, les résistances au pouvoir, « l'axe horizontal de la politique » comme contestation populaire et exercice de la critique dans l'espace public, mais aussi comme façon d'habiter le monde. Je crois qu'on ne peut faire l'économie ni de l'axe vertical, ni de l'axe horizontal, même dans la démocratie - qui, comme le mot l'indique, converse une part de *kratos*, de pouvoir. Je discute donc également la limite d'une approche de la politique comme « art de ne pas être trop gouverné » : il y a une part de la politique, y compris « par le bas », qui concerne positivement le pouvoir comme mode d'action, puissance d'agir, tâche de gouverner, comme organisation et (re)distribution économique, sociale, service public et État social. Toutes ces dimensions obligent à dépasser le cadre libéral classique comme l'approche critique de Foucault, à faire appel à des ressources hétérogènes.

Votre question sur le « nous » recoupe un axe de la discussion critique que je mène dans le livre sur une sorte d'approbation a priori de toute révolte ou désobéissance qui a pu guetter Foucault et dont, en un sens, il a fait les frais en voulant soutenir la révolution iranienne sans préjuger de ses suites, alors que la nature théocratique et oppressive de

la République islamique était déjà annoncée dans les écrits de Khomeiny. Aujourd'hui un certain refus de suivre les mesures édictées pour lutter contre la pandémie de Coronavirus est le fait de groupes d'extrême-droite ou « complotistes » dont les visions font souvent froid dans le dos. Le jugement politique doit s'exercer pour évaluer le caractère libérateur ou régressif des mouvements dans lesquels retentit un « nous ne voulons pas être gouvernés ainsi ». Encore faut-il ne pas se rendre sourd à leur appel.



Depuis près de 25 ans

Depuis près de 25 ans à Lille, dans sa métropole, et dans les Hauts-de-France, dans de nombreux lieux culturels et d'éducation (musées, théâtres, médiathèques, lycées, universités, etc.), CITÉPHILO propose des rencontres, gratuites et libres d'accès (dans les limites imposées toutefois cette année par les règles sanitaires), avec des intellectuels et des chercheurs, issus de tous les domaines de la pensée (philosophes, sociologues, anthropologues, scientifiques, artistes, etc.), autour d'un livre ou d'un thème. En cette période troublée entre toutes, où nous oscillons entre la sidération et les opinions réversibles, il est peut-être plus utile que jamais de venir partager le travail et les questions de celles et ceux qui prennent le temps d'une élaboration patiente et rigoureuse de leur pensée.

Écouter, lire, comprendre, c'est ce que propose CITÉPHILO à chacun.e en vue de résister à la passivité comme à la facilité, d'éclairer notre expérience présente, individuelle et collective, et de promouvoir le plus largement possible une citoyenneté exigeante.

Arnaud Bouaniche, président de PhiloLille

www.citephilo.org



Photo : © Photo de Samuel Buton
prise lors d'une résidence à Naplouse :
«Portons nous bien», par la compagnie
XY.